

FICHE DE PRESENTATION DU PROJET

CONVENTION TERRITORIALE DU PAYS MIDI QUERCY & PROGRAMME LEADER (2007-2013)

Cadre réservé à l'administration

C.T.C.P. : 6^{ème} programmation 2011/1
Mesure 2.2 – Développement de l'offre culturelle

Programme LEADER Dispositif 323E (FA6) :

Opération n° 38

Date de dépôt de dossier : 03/03/2011

Service référent : DDT 82

Osiris n°:41311G086000001

Date ARDC : 23/05/2011

INTITULE : 1^{re} salon interrégional de l'aquarelle à Caussade.

LOCALISATION : Caussade

MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE: Commune de Caussade

OBJECTIFS :

- Permettre au grand public de découvrir cette technique picturale grâce à la présentation d'œuvres de qualité et des performances réalisées par des artistes reconnus (29 artistes professionnels dont l'invité d'honneur Jean-Claude Papeix),
- Permettre aux scolaires et aux instituts spécialisés de découvrir cet art et cette technique,
- Mettre en valeur le territoire en proposant une manifestation d'ampleur à minima régionale (seul salon de ce type en Midi-Pyrénées),
- Inscire la manifestation sur la « route de l'aquarelle », projet porté par l'association « Aquarelle en Midi-Pyrénées » (route reliant Toulouse à St Yrieix-la-Perche, Ste Ferréole et Limoges en Limousin),
- Développer le tourisme hors saison et favoriser l'activité économique locale

CONTENU DU PROJET :

- **Le salon** : présentations d'œuvres d'artistes de toute la France et aussi de Belgique, reconnus dans ce domaine (création du mobilier scénographique et parcours)

Du Tarn-et-Garonne : Bernard PERRONE, Sylvie COSNIER, Claude NICAUD, Jacqueline LAURENT, Dominique CHARRIERE et Yolande LEFEVER.

Du Tarn : Gilles COUTAL

De l'Aveyron : Sonia PRIVAT

Du Lot et Garonne : Christian COUTEAU, Martine JOLIT

De la Corrèze : Sylvie MERCIER

De la Haute-Garonne : Evelyne DELFOUR, Joëlle KRUPA-ASTRUC, Chantal VALLES, Jean Paul JACQUEZ

De la Gironde : Marie LABILLE, Axelle ARDURAT, Paty BECKER, Elisabeth HOFFMANN, Véronique LEGROS-SOSA, Joël TENZIN,

Du Calvados : Isabelle FOURNIER PERDRIX

Du Finistère : Gilles BRUNERIE

Du Gers : KELSY

Du Cantal : Jean LACALMONTIE

Des Hautes-Pyrénées : Annie-Paule VANIN

Des Yvelines : Jérôme COSSE

Et de la Belgique : Laurence GHISLAIN

Le vernissage est fixé le samedi 4 avril à partir de 18 heures en présence des 29 artistes pour 180 œuvres exposées.

- **8 démonstrations** au public :

Jean-Claude PAPEIX, Isabelle FOURNIER PERDRIX, Evelyne DELFOUR, le 3 avril

Dominique CHARRIERE, le 4 avril Gilles BRUNERIE, le 6 avril Bernard PERRONE, le 9 avril Jean-Claude PAPEIX et Joëlle KRUPA-ASTRUC : le 10 avril

- **Des stages payants** pour découvrir les techniques avec les artistes Paty BECKER les 8 et 9 avril, et Gilles BRUNERIE les 7 et 8 avril

- **Une programmation spéciale élaborée par le Cinéma** Théâtre de Caussade :

A l'occasion du salon, le Cinéma-Théâtre propose de découvrir 2 films des Studios d'Art de Shanghai : *Impression de montagne d'eau* et *La flûte et le grelot*

Ces séances sont accompagnées d'un geste particulier de la Commune : un verre est offert par la commune en amont des séances pour adultes et un goûter pour les enfants le mercredi

- **Accueil spécifique des établissements scolaires et spécialisés** pendant la semaine : école primaire de Caussade, Lycées Clair Foyer et Nougaro, Institut Educatif et Médical de Fonneuve.

- **Organisation d'un circuit touristique pour découvrir le territoire**, la visite d'une chapellerie puisque nous sommes dans la Cité du chapeau, d'une safranière, des pigeonniers etc....

- **Réalisation d'un catalogue** avec une reproduction d'un tableau et un petit texte de chaque aquarelliste exprimant le « sentiment qui le lie à l'aquarelle ». Ce catalogue sera offert aux exposants et sera payant pour le public

- **Mise en place d'un plan de communication et création de supports** :

× Réalisation d'enveloppes pré-timbrées annonçant la manifestation.

× Des sets de table seront réalisés et distribués à tous les restaurants de la ville et des alentours

× Publicité auprès des radios, journaux spécialisés et locaux, le bulletin municipal

× Des flyers, affiches seront distribués dans toute la ville et au-delà de la commune

× Création d'un blog en ligne : <http://aquarellecaussade82.blogspot.com/>

Liens avec le développement durable :

Impact sur l'environnement :

- La Commune crée un mobilier scénographique pérenne qui pourra être mutualisé avec d'autres collectivités voisines et d'autres acteurs culturels
- L'e-communication : création d'un blog en ligne

Impact social :

- Ce projet par l'attrait auprès du grand public favorise la mixité du public et des praticiens et encourage les rencontres intergénérationnels par les actions spécifiques en faveur du jeune public pendant le salon

PARTENAIRES :

- Le Géant des Beaux Arts
- L'Association « Aquarelle en Midi-Pyrénées »
- L'Association « Art Causs »
- L'Association « Les Amis de la Moutardière »

Des associations ayant mis en œuvre un projet similaire ailleurs :

- « 1^{ère} biennale d'aquarelle du Bassin d'Arcachon »
- « Le salon international de l'aquarelle d'Aiguillon 47 »
- « Le salon d'aquarelle de Saint Yrieix-la Perche »

Des établissements scolaires ou spécialisés : Lycées Nougaro et Clair Foyer, école primaire de Caussade, Institut Educatif et Médical de Fonneuve.

L'OT de Caussade.

COUT PREVISIONNEL (H.T):

Nature de dépenses	Devis joint	Montant prévisionnel éligible au FEADER en €
Canotiers + sérigraphie	oui	502,50
Affiches flyers catalogues d'expo set de tables	oui	3 546,00
Banderoles	oui	1 263,00
Encart publicitaire cinéma	oui	200,00
Campagne radio nostalgie	oui	634,90
Cartons d'invitation	estimatif	330,00
Plastifieuse A3 pour sets de table	estimatif	150,00
Spots pour panneaux d'exposition	oui	3 300,00
Panneaux bois	oui	685,09
Petit matériel	oui	1 766,05
Frais de réception et restauration	estimatif	1 500,00
Frais d'hébergement des artistes	estimatif	2 000,00
Total des dépenses en €	-	15 877,54

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

COUT TOTAL	Leader	CG	CR	Etat	Autofinancement	
					Qui appelle du LEADER	N'appelle pas du LEADER
15 337.54 €	4 601.26 €	0 €	0€	€	9 202.53 €	1533.75 €
HT	30 %	0 %	0 %	%	60%	10 %

17 377.54 – 540€ de recettes générées

Cadre réservé à l'administration

ELÉMENT JUSTIFIANT LA PRÉSENTATION DU DOSSIER A LA CONVENTION TERRITORIALE

Justifier succinctement le lien avec les axes et mesures de la convention territoriale et ses impacts, à partir des renseignements complémentaires fournis dans le « Dossier technique » :

Mesure 2 : Développer l'offre culturelle, la solidarité et la cohésion sociale

2.2 Développement de l'offre culturelle

Ce projet rentre bien dans la mesure 2.2 dont l'objectif est d'encourager les projets artistiques inspirés ou fondés sur la ressource patrimoniale contribuant à sa mise en valeur par son interprétation (résidence d'artistes,...) et favorisant la rencontre avec les artistes.

Partie à compléter uniquement lors de la présentation de l'opération en Comité de programmation Leader (le cas échéant) :

ELÉMENT JUSTIFIANT LA PRÉSENTATION DU DOSSIER AU PROGRAMME LEADER

Justifier succinctement le lien avec les axes et mesures de la Convention Leader, sa plus-value sociale et environnementale à partir des renseignements complémentaires fournis dans le « Dossier de demande Leader » :

Fiche action n°6 : Mutualiser et mettre en réseau les services en public favorisant la cohésion sociale.

Ce projet rentre bien dans notre plan de développement Leader Midi-Quercy dont la priorité ciblée retenue est « l'innovation sociale et environnementale pour une attractivité durable en PMQ » et plus précisément dans la fiche dispositif 323E qui prévoit de sensibiliser, informer, accompagner divers publics pour une meilleure connaissance et compréhension du patrimoine culturel.